

## Conclusions de l'atelier conjoint de RegulaE.Fr et de la Facilité d'Assistance Technique (TAF) du 11 au 14 juillet 2023

---

Le réseau des régulateurs francophones de l'énergie (RegulaE.Fr) a tenu son atelier de travail conjoint à Kinshasa du 11 au 14 juillet 2023 sous un format hybride. L'atelier était consacré à « L'électrification hors réseau ». L'événement RegulaE.Fr s'est déroulé sous l'égide de l'Autorité de régulation de l'énergie de la RDC, qui accueille le premier atelier du réseau en Afrique centrale.

L'atelier a été introduit par le Premier ministre de la République démocratique du Congo, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, représentant le chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui n'a pu être présent en raison d'un empêchement. Le chef du gouvernement a saisi l'occasion pour reconnaître le rôle joué par l'électrification hors réseau dans les zones urbaines et rurales. Pour sa part, il estime que l'électrification hors réseau est un vecteur de développement du secteur énergétique et ouvre la voie à une industrie des batteries en RDC.

Le ministre de l'énergie de la RDC, Sandrine Mubenga Ngalula, la directrice générale de l'ARE RDC, Simon Turmel, régisseur à la Régie de l'énergie et président de RegulaE.Fr, et la délégation de l'UE en RDC ont également fait des remarques introductives lors de l'atelier.

En collaboration avec la Commission européenne, et plus particulièrement avec la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), l'événement s'est déroulé en deux parties distinctes : d'abord l'atelier thématique RegulaE.Fr, les mardi 11 et mercredi 12 juillet 2023, suivi le jeudi 13 juillet de l'atelier technique approfondi et adapté aux besoins spécifiques des pays membres du réseau, organisé par la Facilité d'assistance technique (TAF) de la Commission européenne. Le 14 juillet a été consacré à une visite de site.

Durant les trois jours d'ateliers, le thème de l'électrification hors réseau a été abordé. Les intervenants congolais ont présenté l'état de l'électrification en RDC, ainsi que les politiques d'électrification du gouvernement congolais. Olivier Mwenze Mukaleng, ministre congolais des ressources hydrauliques et de l'électricité, a déclaré que la RDC avait encore beaucoup de travail à faire, étant donné que le taux de fourniture d'électricité en RDC était l'un des plus bas d'Afrique. D'après les intervenants congolais le secteur de l'électricité est en pleine croissance en RDC, la libéralisation du secteur de l'électricité a marqué la rupture du monopole jadis consacré en faveur de l'État et a ouvert les portes à la concurrence pour les activités de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation ainsi que de commercialisation de l'énergie électrique. Les pays africains ont présenté des exemples de projets d'électrification hors réseau et le rôle des régulateurs dans ces projets. La majorité des pays de RegulaE.Fr font face au même défi, qui est avant tout l'accès à l'électricité, l'enjeu étant d'augmenter le taux de fourniture d'électricité sur l'ensemble du territoire national. Plusieurs pays, dont le Québec, le Maroc, le Bénin et la France, ont partagé leur expérience dans ce domaine. Le dernier jour, les participants ont visité le poste de 220 kV de Kinsuka dans le quartier de Ngaliema à Kinshasa, dont les travaux se sont achevés début juin 2023. Ce projet de 351 millions de dollars, réalisé par la Société nationale d'électricité (SNEL) en partenariat avec SHANGAI ELECTRIC, est achevé à 100% en termes de conception, à 90% en termes d'approvisionnement et à 70% en termes d'avancement des travaux. La sous-station de Kinsuka alimentera en électricité 2 millions de personnes à Kinshasa.

L'atelier du réseau a été un grand succès, car en plus de la centaine de participants présents à Kinshasa, les sessions ont rassemblé de nombreuses personnes virtuellement. Des participants de 20 pays membres de RegulaE.Fr ont pris part à l'atelier, dont : Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, France, Maurice, Congo, RDC, Haïti, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Québec, Rwanda, Sénégal et Togo.

L'atelier a réuni un grand nombre de membres extérieurs à RegulaE.Fr, dont de nombreux acteurs congolais de l'énergie (Ministère de l'énergie, Agence d'électrification rurale, universitaires, acteurs du secteur privé), des acteurs régionaux africains tels que l'ARREC (Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO), et des acteurs internationaux tels que la Commission européenne, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement et la Banque allemande de développement (GIZ).

Il est à noter que cet événement a bénéficié d'une très grande visibilité de la part du régulateur congolais qui a mobilisé plusieurs médias du pays (presse écrite, chaîne de télévision, etc.) et a assuré la promotion de l'atelier dans toute la ville de Kinshasa.